

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2018**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 27  
Pouvoirs : 8  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 11/12/2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Pascal CUNY (Pouvoir Marial THEVENET), Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Béatrice GUERIN (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Bruno HENRY (Pouvoir Isabelle ACHARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Dominique VIAL.

Assistaient : Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

**OBJET : FINANCES – Budget Aménagement des Zones d'Activités 2018 - Décision modificative n°2**

Mme Brigitte COULON, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2018 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 2 100,00 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) à 3 000,00 €

Cette décision modificative permet :

- D'augmenter les crédits au compte 673-90104 titres annulés sur exercice antérieur, permettant d'annuler un titre émis en 2017 sur un mauvais tiers.
- D'augmenter les crédits du comptes 1641-01 emprunts en euros qui n'avait pas été suffisamment provisionné au moment du vote du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2018 suivante :

2					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		67	673	90104	titres annulés sur exercices antérieurs - Technoparc Civrieux	2 100,00	0,00	compléments de crédits pour annulation de titre exercice antérieur (titre 2017 au nom de PLUI ALU - entrées charretières à mettre au nom de SCI MENTILIE)
R		75	7588	90104	autres produits de gestion courante - Technoparc	0,00	2 100,00	
D		022	022	01	dépenses imprévues	-3 000,00		équilibre budgétaire
D		023	023	01	virement à la section d'investissement	3 000,00		équilibre budgétaire
					<b>TOTAL</b>	<b>2 100,00</b>	<b>2 100,00</b>	

					INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
D	HO	16	1641	01	emprunts en euros (remboursement capital)	3 000,00		complément de crédits nécessaires pour remboursement des capitaux d'emprunts 2018
R	HO	021	021	01	virement de la section de fonctionnement	0,00	3 000,00	équilibre budgétaire
					<b>TOTAL</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

20 DEC. 2018 A Trévoux, le 17/12/2018

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20181217-2018C124-FI

Affichage le :

20 DEC. 2018

Le Président,  
Bernard GRISON

